habitat & humanisme
CALVADOS

Rapport d’activité 2023

Table des matières

Introduction 2

I - MÉNAGES LOGÉS 4

1. Accueil de la demande et orientation des personnes vers des logements du parc privé : Commission d'attribution de logement 4

2. Flux des ménages 5

3. Profil des ménages 6

II - LOGER 12

1. Production de logement 12

2. L'entretien du logement 15

3. Les projets de l'association 15

III – ACCOMPAGNER 16

1. Mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL) 17

2. Mesure d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) 18

3. Dispositif d'intermédiation locative (IML) 18

4. Convention SPIP 18

5. Difficultés rencontrées 19

6. Pension de Famille 20

7. Accompagnement non financé 21

8. Accompagnement bénévole 22

IV. VIE ASSOCIATIVE, BENEVOLAT 26

1. Les salariés 26

2. Actions des groupes de bénévoles 26

V. ACTIONS DE COMMUNICATION 31

1. Développement réseaux / partenariats en 2023 31

2. Développement du mécénat et augmentation du montant des dons 32

3. Opérations de communication en 2023 33

VI. PARTENARIAT 36

1. SOUTIENS EXCEPTIONNELS 36

Introduction

L'activité de l'association Habitat et Humanisme Calvados repose sur l'engagement d'hommes et de femmes, au service de l'insertion par le logement de personnes en situation de fragilité. Ce sont des sympathisants, adhérents, donateurs, actionnaires, propriétaires solidaires soit un peu plus de 500 personnes.

Parmi les adhérents, les bénévoles constituent les forces vives de l'association. Ils sont engagés auprès des locataires et des résidents :
- dans la recherche, la captation, la rénovation et l'aménagement des logements,
- dans l'accompagnement de proximité,
- dans l'animation d'activités,

Ou dans des fonctions supports : la gestion administrative, la communication et les ressources financières, les ressources humaines bénévoles et salariées, la gestion immobilière, la gestion comptable et les systèmes d'Information.

Les bénévoles sont répartis en pôles d'activité : Pôle Immobilier, Pôle Accompagnement, Pôle Communication et Ressources financières.
Le temps consacré par les bénévoles à l'activité de l'association au cours de **l'année 2023 est de 11320 heures (heures déclarées), soit l'équivalent de 7.04 ETP en hausse de 19% par rapport à l'année précédente.**

2023 a été marquée par la mise en œuvre de la convention avec l'État organisant l'accueil de personnes déplacées d'Ukraine. Pour réaliser cet accueil :

- Une salariée a été recrutée en CDD sur 6 mois, puis remplacée par une nouvelle CESF en août,
- Une équipe de bénévoles dédiée aux accompagnements a été créé, avec pour moitié de nouveaux bénévoles s'inscrivant uniquement pour ce dispositif,
- La sollicitation des bénévoles bricoleurs a été particulièrement importante sur le 1er semestre : collecte de mobilier, emménagements, aménagements…

Ce sont en tout 42 personnes qui ont intégré ce dispositif IML spécifique et qui ont demandé un engagement particulièrement intense que ce soit de la part des bénévoles comme des salariées concernées.

Parallèlement, une convention a été signée avec la SPIP afin de permettre le logement de personnes encore sous mains de la justice.

2023 a vu l'équipe professionnelle s'étoffer. Un poste de direction a été créé. Une directrice a été recrutée au 1er janvier 2023. Une intervenante sociale a été recrutée en janvier également pour le nouveau service d'accompagnement au déplacés ukrainiens. Une CESF a été recrutée à temps complet pour le dispositif IML dès le mois de février 2023. En septembre, une alternante en communication a été recrutée en appui au pôle Communication-ressources financières. Puis en fin d'année, le conseil d'administration a validé le recrutement d'un nouveau travailleur social pour accompagner les locataires du diffus. L'équipe fin 2023 était de 9 salariés.

Devant les difficultés de certaines situations d'une part et la nécessité de les appréhender de manière transversale d'autre part, **une commission sociale a été instituée**.

L’association compte au 31 décembre 2023 :

- 110 sympathisants
- 102 bénévoles actifs
- 8 salariés et une alternante.

Elle propose 130 logements à la location où 165 personnes sont logées au 31 décembre : 148 adultes et 17 enfants

I - MÉNAGES LOGÉS

1. Accueil de la demande et orientation des personnes vers des logements du parc privé : Commission d'attribution de logement

Pour le dispositif ASLL, 37 dossiers de demande de logement diffus en bail pérenne et COT et 10 demandes de mutation ont été étudiés. (27 en 2022, 18 en 2021, 24 en 2020, 43 en 2019).
À noter qu'un document à destination des services orienteurs présentant les différents dispositifs de l'association a été réalisé en 2023. Il a pu être envoyé à plus de 500 partenaires au mois de juin 2023. C'est 31 dossiers qui ont ensuite été adressés à notre association.

Les Conseillères ESF et les bénévoles instructeurs ont effectué 25 entretiens de préadmission avec le demandeur et le référent social du service orienteur.

Les candidatures ont été étudiées par la Commission d'Attribution de Logements 17 dossiers ont été acceptés :

- 10 mutations acceptées,
- 6 demandes refusées,
- 2 dossiers non présentés (un ne souhaite pas le dispositif, un a reçu proposition logement),

Pour le dispositif IML, la Conseillère ESF et les bénévoles instructeurs ont effectué 12 entretiens de préadmission avec le demandeur et le référent social du service orienteur sur les 17 dossiers envoyés par le SIAO.

Les candidatures ont été étudiées lors de la Commission d'Attribution de Logements :

- 4 dossiers ont été acceptés,
- 7 demandes refusées,
- 1 demande sur liste d'attente,
- 5 dossiers non présentés (soit ne souhaite pas obtenir le logement présenté ou ont été relogés),

Pour la pension de famille trois Commission d'Attribution de Logements ont eu lieu au cours de l'année 2023 :

- 12 dossiers ont été étudiés,
- 3 dossiers ont été acceptés,
- 9 demandes refusées,

2. Flux des ménages

Diffus :

Durant l'année 2023, il y aura eu :

=> 13 sorties (14 personnes) : 5 ont bénéficié d'une mutation, 3 locataires sont décédés, un a accédé à la propriété, 3 sont partis chez des tiers (dont 2 pour raison impayés de loyer, 1 suite à un incendie), 2 ont été orientés vers la maison relais.

=> 15 entrées (16 personnes) : 6 mutations (dont une a quitté son logement en COT pour intégrer un logement pérenne),

Sur les 10 nouveaux locataires les services orienteurs sont : Territoires Partagés (1), SPIP (3), Maison Relais (2), Itinéraires service logement (1), CPH Itinéraires (2), CADA Itinéraires (1)

COT :

L'objectif de l'année 2023 était d'avoir 5 COT au 31 décembre. Il y a eu ainsi :

=> 3 sorties : un glissement de bail et deux départs.
=> 5 entrées

IML :

Durant l'année 2023, il y a eu :

=> 3 sorties : deux glissements de bail et un départ d'une sous-locataire chez un tiers.
=> 5 entrées : 4 nouveaux sous-locataires dans des nouveaux logements captés et une entrée dans le logement suite au départ de la sous-locataire

Pension de Famille :

Durant l'année 2023, il y a eu :

=> 3 sorties : deux suite à une mutation vers le diffus de l'association
=> 3 entrées : une suite à une mutation du diffus de l'association

Personnes déplacées d'Ukraine :

Durant l'année 2023, il y a eu :

=> 33 entrées : 33 ménages ont pu intégrer un logement.
=> 5 sorties : 4 ménages ont quitté le territoire français et une a pu accéder à un logement classique en France.

3. Profil des ménages

a. Répartition H/F

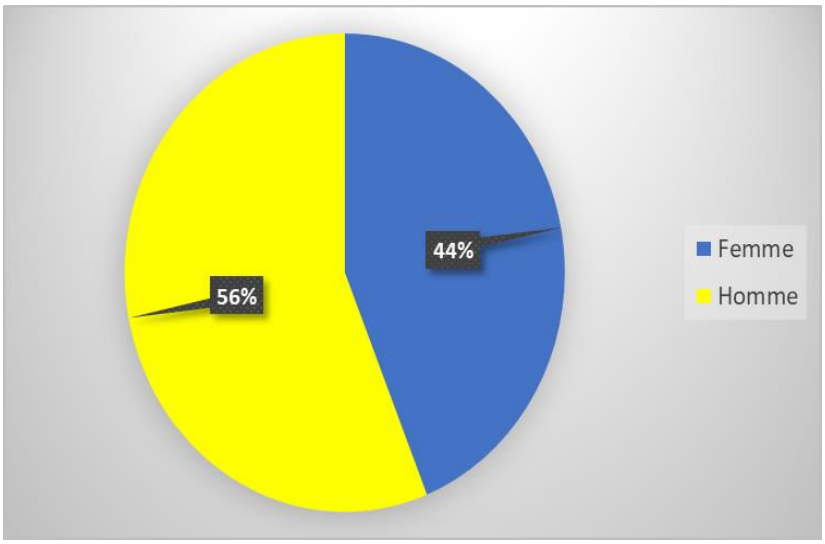

En 2023, l'ensemble des locataires de plus de 18 ans sont répartis à 56% pour les hommes et 44% pour les femmes contre 2/3 d'hommes en 2022 et 1/3 de femmes.

b. Répartition âge

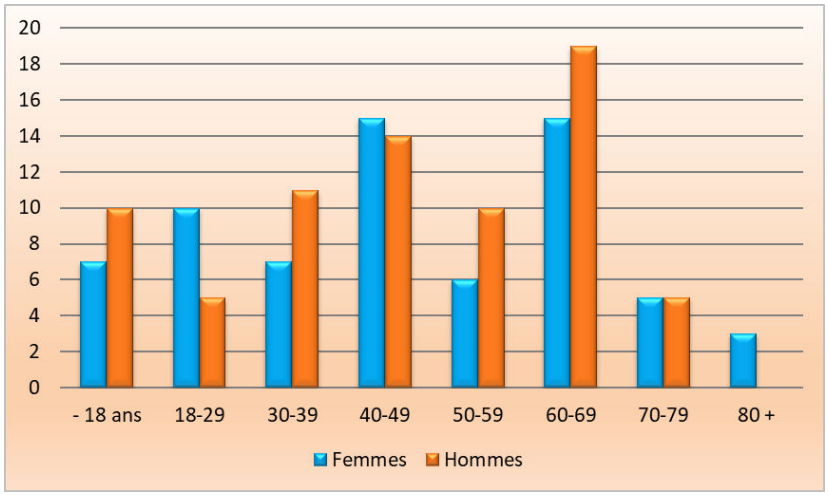

- ➔ **L'âge moyen des femmes et hommes est de 50 ans pour le diffus.**
- ➔ **Il y a 17 enfants.**
- ➔ **L'âge moyen des hommes à la pension de famille est de 53 ans. Contre 56 ans l'an dernier. Cela est lié à l'accueil de nouveaux résidents plus jeunes. L'âge moyen des femmes est de 61 ans.**

c. Mode d'habitat avant HH

➔ Diffus : Répartition de 86% des locataires du diffus

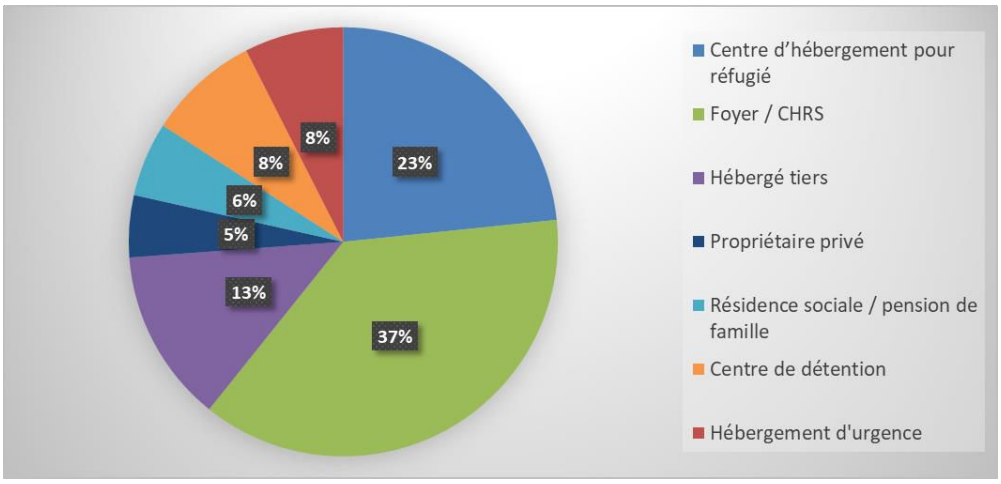

➔ Pension de Famille : Répartition de 91% des résidents

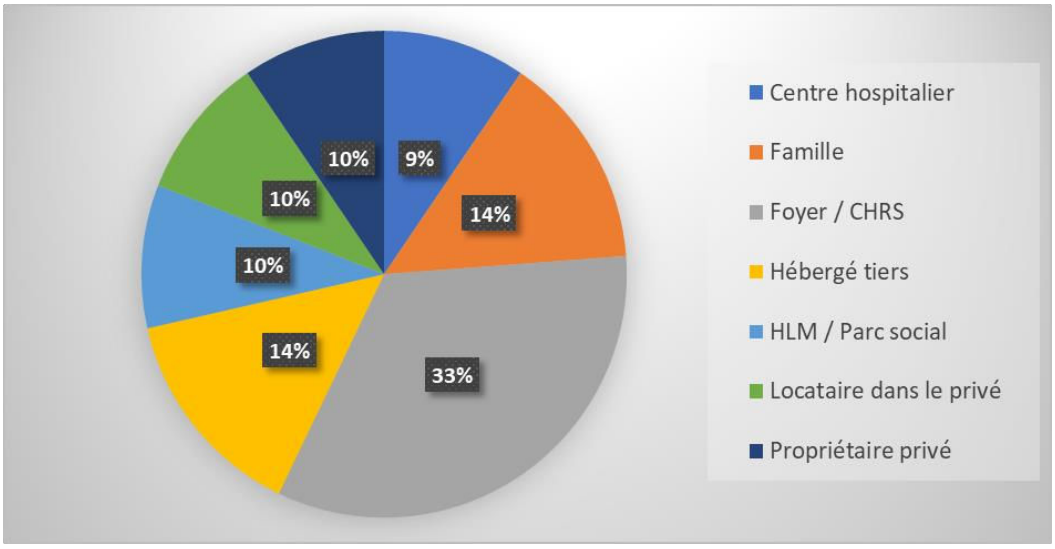

➔ **1/3 des locataires du diffus et de la pension de famille étaient précédemment hébergés en foyer type CHRS. Puis 14% hébergés par des tiers.**

d. Composition familiale

➔ Diffus :

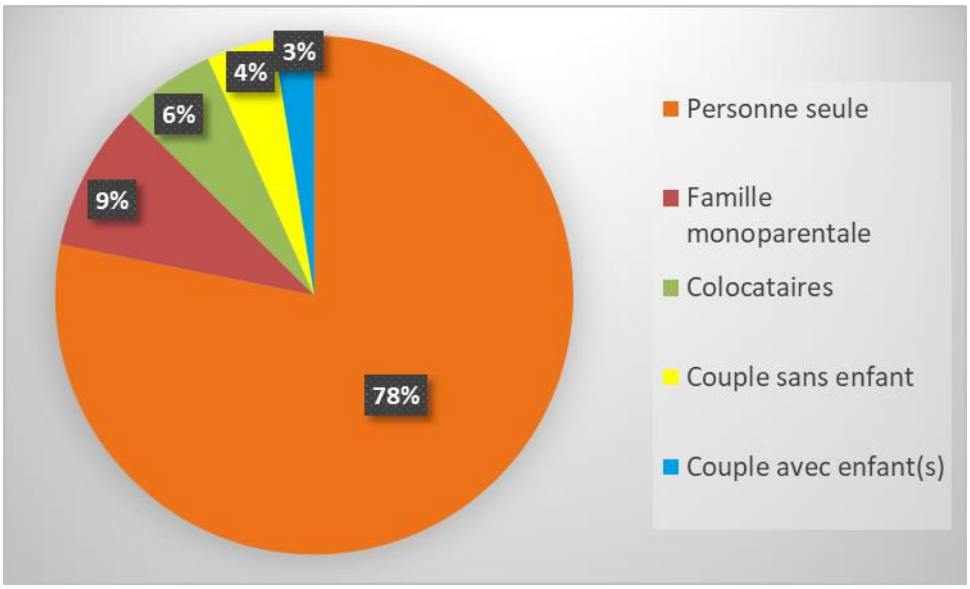

➔ Pension de Famille :

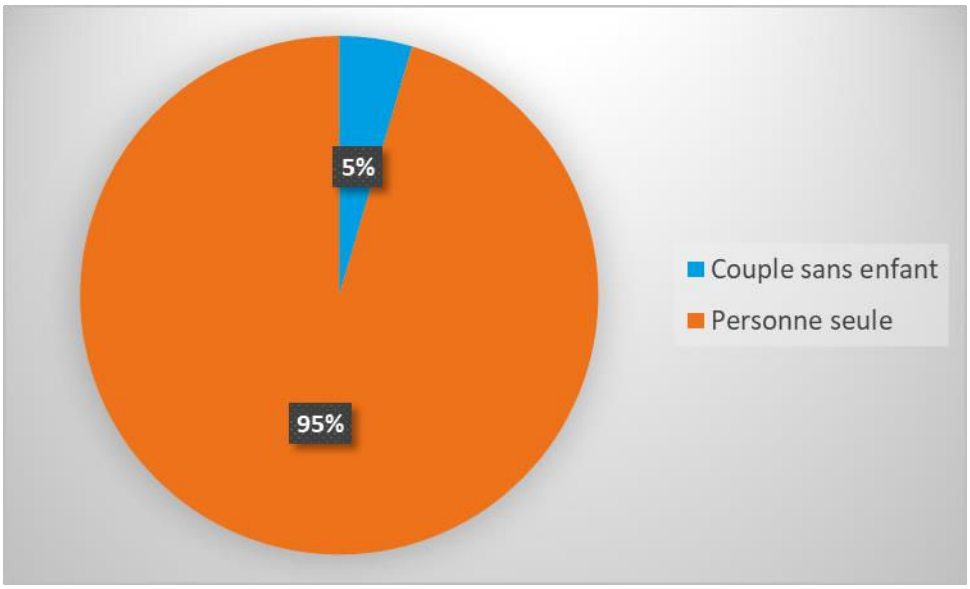

➔ **Plus de 80% des locataires et résidents sont des personnes seules.**
➔ **Le pourcentage de famille monoparentale en 2022 était de 1% contre 9% en 2023.**

e. Origine géographique

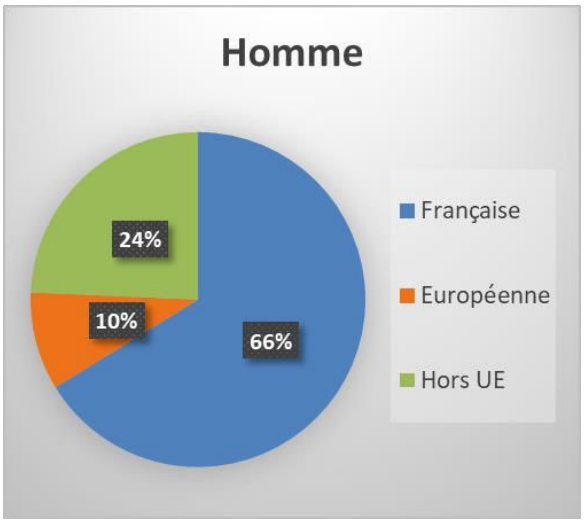

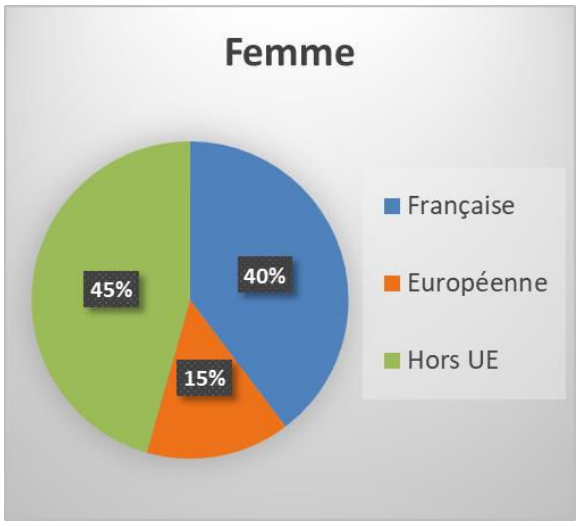

➔ **Plus de la moitié des femmes est d'origine Hors UE, quand presque 70% des hommes sont d'origine française.**

f. Ressources

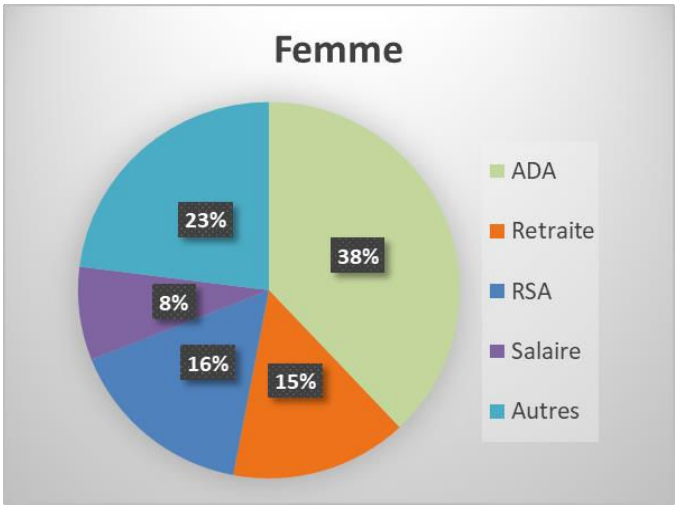

➔ **Plus d'un tiers des femmes logées est bénéficiaire de l'Allocation pour Demandeurs d'Asile.**

➔ **Les ressources « autres » sont : l'AAH, l'ARE, l'absence de ressources …**

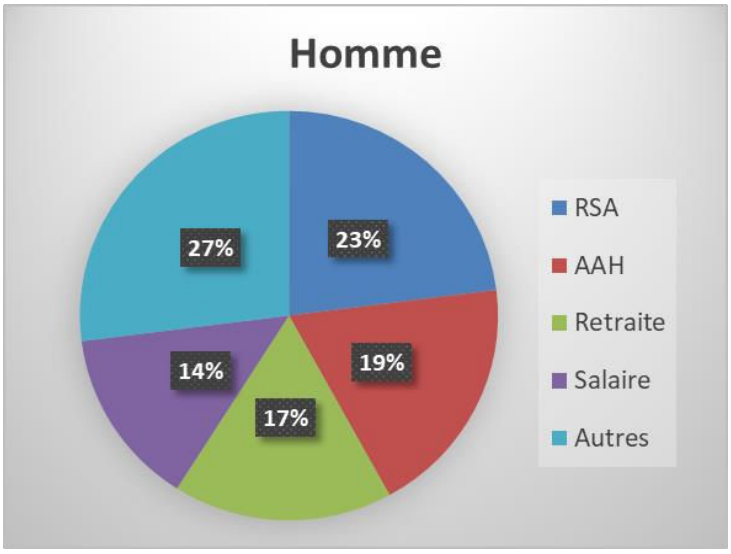

➔ **Un quart des hommes locataires du diffus sont bénéficiaires du RSA.**

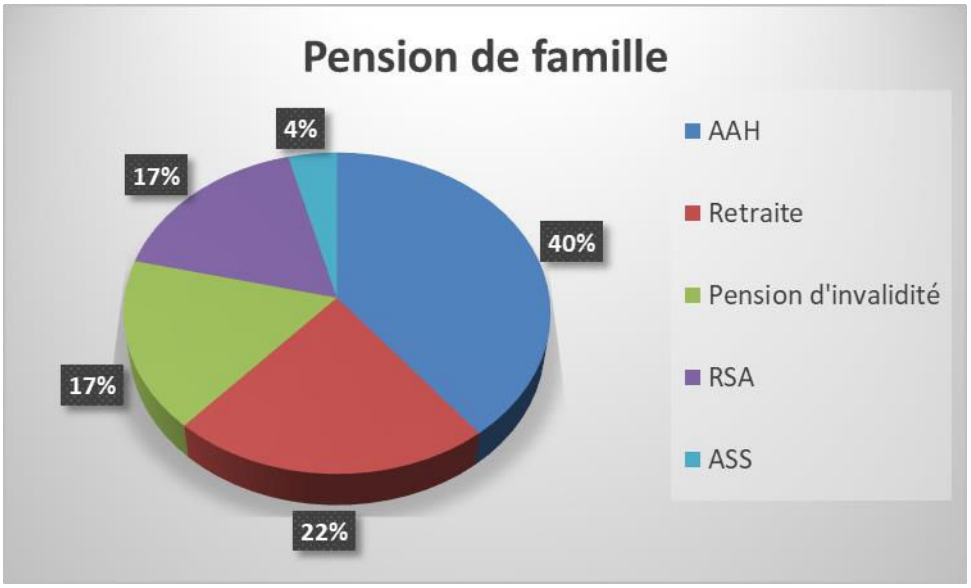

➔ **Au sein de la pension de famille les ressources majoritaires sont l'AAH puis la retraite.**

g. Portrait Type

Avec 56% d'hommes et 44% de femmes :

➔ **Un homme, seul (69 %),**

. Hébergé préalablement dans un foyer ou en CHRS (40 %),

. Agé de 50 ans

. De nationalité Française,

. Bénéficiant soit du RSA, soit de l'AAH (allocation adulte handicapé) ou encore de la retraite.

➔ **Une femme, seule (58%)**

. Hébergée préalablement dans un foyer ou en CHRS 33% ou centre d'hébergement pour réfugié 33%

. Agée de 63 ans

. De nationalité extra européenne.

. Bénéficiant soit de l'ADA (Allocation demandeur d'Asile) 38 % ou d'une retraite de 15%.

II - LOGER

Les équipes du pôle immobilier se sont trouvées sensiblement renforcées en 2023 avec l'arrivée de quelques nouveaux accompagnants bricoleurs, en lien avec l'accueil des réfugiés Ukrainiens en France.

Pour rappel, le pôle conduit **4 types d'activités** :

- La captation de nouveaux logements : 3 bénévoles
- La participation aux états des lieux : 1 bénévole
- Le suivi des travaux « lourds » réalisés par les entreprises : 1 bénévole
- Les travaux d'entretien des logements pour le compte des locataires : 11 bénévoles

De plus, un groupe transversal de 10 bénévoles, issus des 3 pôles de l'association, anime les recherches et/ou le suivi des « grands » projets :

- Habitat intergénérationnel
- Pension de famille
- Extension de la pension de famille Marc Gignoux
- Chantier « thermique » de la Rue Leroy
- Projet de la nouvelle Pension de famille à Bayeux

1. Production de logement

Évolution sur les 4 dernières années

TYPE DE LOGT	2020	2021	2022	2023
Logt Foncière	72	74	75	77
Dt logt diffus	51	53	54	56
Dt pension F.	21	21	21	21
Logt Prop.Sol	31	32	34	53
Dt IML		4	6	7
Dt IML UKR				14
TOTAL	103	106	109	130

L'importante progression du parc de logements s'explique, à titre principal, par les 14 appartements HLM loués par HH14 (intermédiation locative) sur requête de la préfecture, pour héberger les réfugiés Ukrainiens (42 personnes).

Les acquisitions Foncière, comme les années précédentes (+1 unité) restent contraintes par les prix de l'immobilier Caennais qui sont restés élevés en 2023. De plus, elles doivent intégrer l'indice de performance énergétique (DPE) qui doit être au minimum D (et plutôt C). À noter le leg d'un appartement par un propriétaire privé solidaire.

La captation de logements auprès de propriétaires solidaires, compte tenu des entrées/sorties et des renouvellements liés à l'intermédiation locative est un enjeu continuel. La mobilisation de logements dans le parc privé, par la captation de nos propriétaires solidaires constitue une nécessité pour HH14. Elle nous permet de maintenir nos engagements dans le dispositif « logement d'abord ». Les glissements de baux vers du « bail 89 » imposent de recruter, en permanence de nouveaux propriétaires solidaires pour simplement maintenir « le stock ».

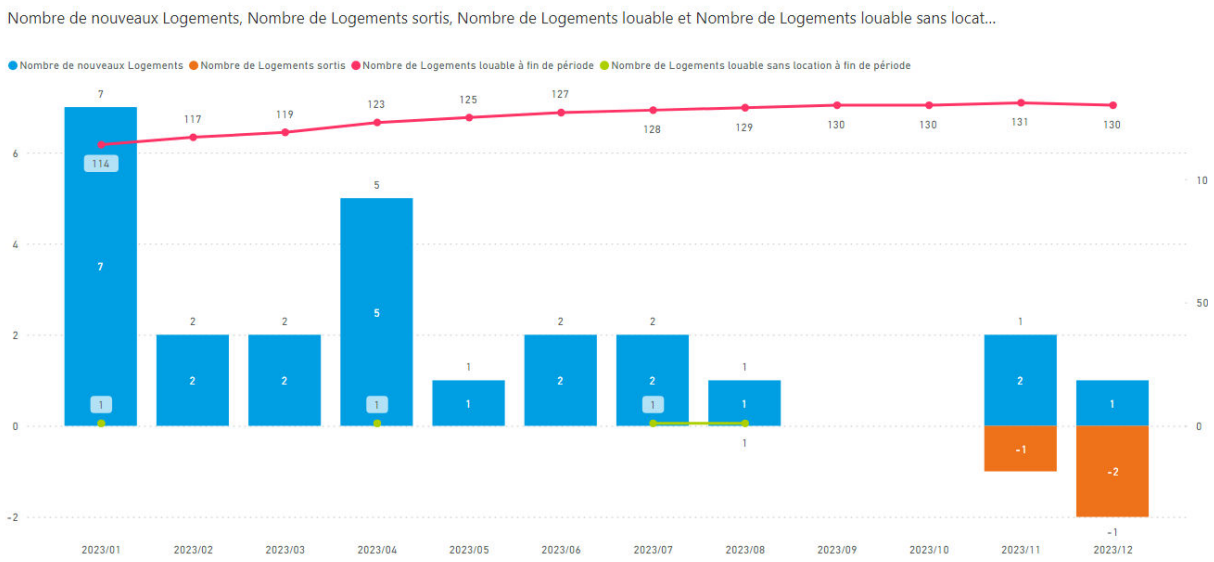

Au 31 décembre 2023, 138 ménages occupent un logement du parc H&H. 22 dans un logement pension de famille et 116 dans le diffus. Dont 8 en Intermédiation Locative (IML) et 5 en Convention d'Occupation Temporaire (COT). Certains logements de l'IML Ukraine sont des colocations, ce qui explique un nombre supérieur de ménage par rapport au nombre de logements.

- ➔ **La moyenne de surface d'un logement est de 36 m2.**
- ➔ **Le montant moyen de loyer est de 338.45€ charges comprises.**
- ➔ **Soit une moyenne au m2 de 9.39€ pour 15.62€ du m2 médian à Caen.**

a. Répartition des logements au 31.12.2023 hors Ukraine et Pension de famille

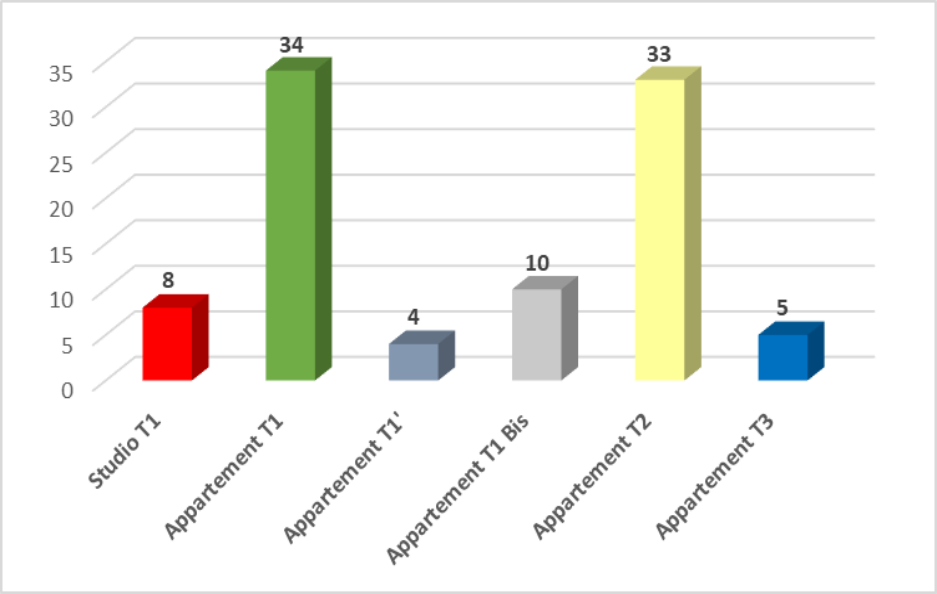

➔ **60% des logements sont des T1.**

➔ **4 nouveaux logements T3 ont été captés en 2023.**

b. Répartition des logements Ukraine au 31.12.2023

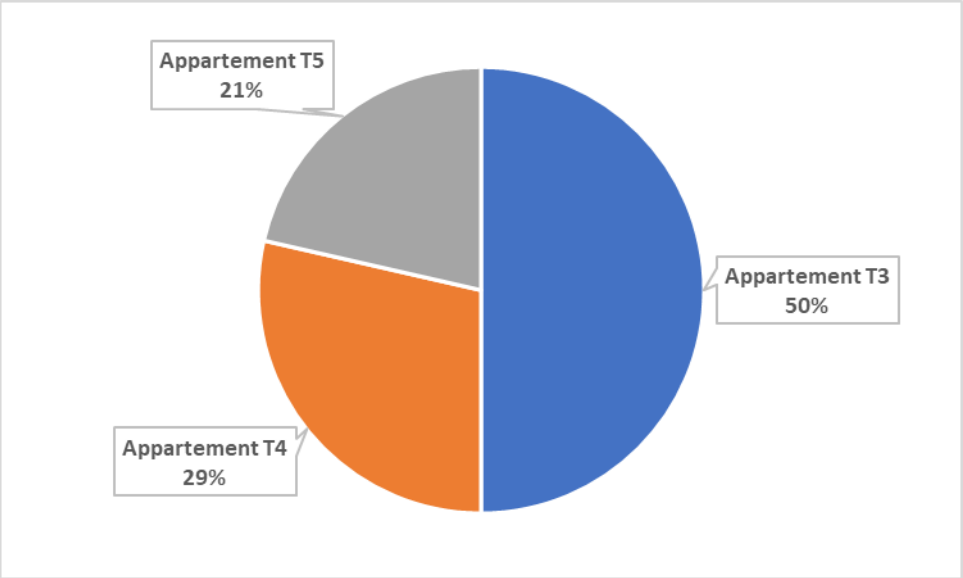

2. L'entretien du logement

Les travaux d'entretien courant :
- Leur volume, compte tenu de l'extension du parc immobilier, s'est sensiblement accru

Selon leur nature, ils sont gérés :
- Par nos agences sociales : Aiscal, Caen Immo et Soliha
- Par la Foncière HH, pour les travaux importants de rénovation (ils sont localement suivis par un bénévole d'HH14)
- Les travaux d'entretien multiples et variés réalisés localement par les accompagnants bricoleurs qui réalisent, là, un important travail social d'accompagnement.

Il convient d'ajouter que l'ouverture de logements vides pour les réfugiés Ukrainiens nous a amenés à réaliser des travaux, à les aménager et à les meubler (literies, tables, chaises...) etc. Nous avons bénéficié, sur ce plan, d'un soutien financier de la Fondation ADEO au travers de notre partenariat avec Leroy Merlin.

Il n'en reste pas moins que ces opérations ont fortement mobilisé nos accompagnants pour meubler, transporter et installer des meubles dans chaque logement.

3. Les projets de l'association

Ces projets s'inscrivent, dans la ligne de la stratégie proposée par la fédération :

- Plus d'investissements dans des habitats collectifs (pension de famille, résidence intergénérationnelle…)
- moins d'acquisition de logements individuels dans le diffus

HH14 poursuit, en ce domaine, 4 « ambitions » :

- La réalisation d'une maison intergénérationnelle :
Le projet sur Ouistreham, ouvert en 2021 avec la COGEDIM, n'a pas abouti (retour de la commune). Un nouveau projet s'est ouvert sur Fleury sur Orne avec la Caen La Mer Habitat et la ville de Fleury sur Orne et HH14. La résidence intergénérationnelle s'accompagnerait d'une crèche (24 berceaux). Nous avons bénéficié d'une subvention de la Fondation de France pour une étude de faisabilité.

- La création d'une pension de Famille de 27 places à Bayeux :
Le montage de cette opération, avancée en 2022, s'est poursuivie en 2023. Les décisions devraient se dénouer en 2024 (État, Partélios, Foncière HH, Ville de Bayeux).

- L'isolation thermique de l'immeuble de la rue Leroy :
Après un long parcours, les travaux ont démarré en septembre 2023 et se termineront début 2024. C'est un dossier important, notamment par son coût. Il ouvre, de plus, un chantier important sur l'isolation thermique des logements de la Foncière.

- L'extension de la Pension de Famille Marc Gignoux :
L'objectif est l'agrandissement de la salle de convivialité et la création de 4 logements supplémentaires. Ce projet a été initié en 2022. La foncière l'a pris en compte en 2023 et a missionné un cabinet d'architecte pour une étude préalable. Son financement restera, sans doute, à compléter.

III – ACCOMPAGNER

L'Accompagnement des personnes logées recouvre une activité d'accompagnement de proximité, assurée par des bénévoles qui visent à l'implication des locataires dans la vie de l'association et leur environnement social. Cette activité s'exerce en étroite collaboration avec les travailleuses sociales salariées qui assurent l'accompagnement social de ces locataires. L'accompagnement réalisé par les salariées est adapté en fonction des besoins des locataires. Les paragraphes, concernant les mesures, sont le résultat de l'activité des salariées dont il est rendu compte aux financeurs. Il est établi que cette activité est étroitement liée à l'accompagnement des bénévoles.

Les principaux partenaires avec lesquels collaborent les salariées dans le cadre du suivi des ménages sont en premier lieu les services de tutelle/curatelle, puis les services sociaux, les services de soin, les partenaires financeurs et plus épisodiquement les structures d'hébergement et celles d'insertion professionnelle.

➔ Mesures d'accompagnement pour le diffus

Type de mesure	Nombre ménages
ASLL	19
AVDL	13
IML	11
COT	9
SPIP	2
IML Ukraine	32
Personnes ayant sollicité les CESF au moins une fois (sans financement)	29
> Total	**115**

En 2022, le nombre de ménages était de 57. Soit une progression de 200%

1. Mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL)

Dix-neuf personnes ont été accompagnées pour lesquelles 13 mesures ASLL accès et 6 mesures ASLL maintien, représentant 106 mois sur l'année 2023 (contre 67 mois en 2022).

a. ASLL accès

Dès lors qu'une entrée en logement est programmée, une demande de mesure d'ASLL est effectuée auprès du Conseil Départemental du Calvados. Ces mesures ont pour objectifs de rendre le ménage autonome dans sa gestion et dans l'appropriation de son logement. Pour chaque situation, des objectifs de travail sont déterminés conjointement avec le travailleur social et les bénéficiaires de la mesure, (aide dans la gestion administrative et budgétaire, soutien dans l'appropriation et l'entretien du logement…). À la fin des 6 mois, l'accompagnement social se met en veille mais peut être réactivé à tout moment en cas de difficultés liées au logement soit par une mesure ASLL/AVDL. Afin de prévenir des difficultés éventuelles, les locataires peuvent solliciter ponctuellement les CESF.
Le locataire est également accompagné par un bénévole accompagnant dès le début de la location et tout le long du bail.

Bénévole Accompagnant	Travailleur social
✓ Aide à la bonne installation des ménages, ✓ Rompre l'isolement, ✓ Aide à la création de lien social, ✓ Échange sur la vie quotidienne, ✓ Aide à la bonne installation des ménages, ✓ Propose soutien dans certaines démarches (exemple : prises de rendez-vous…), ✓ Accompagnement dans la découverte du ménage de son environnement (logement, quartier, la ville), ✓ Ouverture aux activités du groupe loisirs, par des ateliers proposés par l'association.	✓ Conseil, ✓ Veille à la bonne installation des ménages, ✓ Accompagne les ménages dans leurs démarches administratives, ✓ Accompagne les ménages dans la gestion de leur budget, ✓ S'assure que les droits et devoirs des locataires soient respectés, ✓ Contacts avec les référents sociaux ou autres acteurs, ✓ Lien avec le gestionnaire du logement : impayés, troubles de voisinage, ✓ Accompagne au relogement.

Les bénévoles bricoleurs peuvent également intervenir. Ils sont souvent sollicités à l'entrée pour l'appropriation du logement. Ils sont également interpellés au cours de la location pour des petits travaux locatifs et apportent des conseils pour l'entretien du logement et les économies d'énergies, en complément de l'accompagnement proposé par les CESF.
Les bénévoles du groupe Loisirs proposent aux locataires différentes sorties notamment sur des évènements de la ville, des promenades, un jardin partagé etc …
Des ateliers peuvent être proposés aux locataires, notamment des ateliers numériques, des ateliers sur les écogestes…

b. ASLL Maintien

Habitat et Humanisme a effectué six mesures maintien sur l'année suite à des difficultés budgétaires ou des troubles de voisinage. Les mesures ASLL maintien ont pour objectif d'assurer le maintien dans le logement et de réduire le nombre de ménages expulsés par un travail de prévention très en amont des procédures contentieuses. Les démarches administratives effectuées avec les locataires ont permis de mettre à jour leurs droits. Les accompagnements budgétaires mis en place ont abouti à une reprise du loyer courant et la mise en place de plans d'apurement.

2. Mesure d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL)

13 personnes ont été accompagnées, représentant 51 mois sur l'année 2023 (37 mois en 2022) :
- Trois demandes de relogement ont pu aboutir.
- Deux en mutations et une demande vers le parc social
- Une orientation vers la pension de famille HH14 a été réalisée.
- Un accompagnement, dans les étapes du relogement, a été mené.

3. Dispositif d'intermédiation locative (IML)

Onze ménages ont été accompagnés via le dispositif d'intermédiation locative en 2023. Dans ce dispositif, le ménage est accompagné par un trinôme, travailleur social, bénévole accompagnant et bénévole bricoleurs, accompagnants. Pendant la durée de l'intermédiation locative, un contrat d'accompagnement est construit avec le sous-locataire et le trinôme. Des objectifs y sont fixés pour une durée de 6 mois, renouvelable trois ou quatre fois. Les objectifs et le projet sont validés, rediscutés ou modifiés en fonction des besoins et attentes des ménages.

Ce dispositif a pour objectif de faire glisser le bail au nom du sous-locataire au terme d'un accompagnement de dix-huit mois. Deux baux ont ainsi pu glisser en 2023. À la suite du glissement, les ménages restent accompagnés par le bénévole de proximité et le bénévole bricoleur. Cet accompagnement moins soutenu permet de sécuriser les ménages et les propriétaires. À noter qu'en 2023, de nouveaux logements ont été captés, portant à 9 logements la quantité au 31 décembre.

4. Convention SPIP

La convention avec le SPIP a été signée en avril. Les premiers entretiens ont eu lieu en, juin 2023. Deux personnes sur l'année ont pu bénéficier de ce nouveau dispositif pour globalement 7 mois.

5. Difficultés rencontrées

En 2023, la question des impayés de loyers reste présente. Tous les mois, les gestionnaires font remonter les difficultés concernant le logement, ce qui permet de proposer un accompagnement rapide si cela s'avère nécessaire.

Une inquiétude est soulevée concernant l'augmentation des charges liées au logement. En effet, des locataires reçoivent de fortes régularisations de charges, une augmentation de leurs provisions de charges ainsi que des mensualités d'électricité/gaz en hausse, ce qui impacte fortement leur budget et donc le reste à vivre.

Les troubles de voisinages sont également une préoccupation majeure. L'accompagnement est souvent mis en difficulté dans ces situations notamment quand les locataires n'adhèrent pas à l'accompagnement ou à une prise en charge médicale.
Par ailleurs, de nombreux locataires sont anxieux du contexte actuel (précarité, guerre, dérèglement climatique…) et en font part lors des rendez-vous.

Habitat et Humanisme a accueilli un plus grand nombre de personnes ayant obtenu récemment un statut de protection. Ces accompagnements nécessitent une forte présence car de nombreuses démarches sont à effectuer et parfois la barrière de la langue handicape la relation.

Il y a plusieurs locataires qui se sont trouvés en difficultés du fait de la délivrance tardive du renouvellement des récépissés. Ainsi, ils se sont retrouvés en rupture de droits ce qui a engendré de multiples difficultés allant jusqu'à risquer de remettre en cause le maintien dans le logement.

Plusieurs familles cumulent des difficultés, ce qui nécessite l'intervention de plusieurs partenaires. En effet, il est à noter une dégradation de certaines situations aussi bien sur le plan physique, psychique et/ou financier, ainsi qu'une perte d'autonomie de locataires pour certaines démarches, notamment liées à la fracture numérique. De nombreuses démarches s'effectuent sur internet, les difficultés à joindre les administrations, le temps d'attente qui peut s'avérer long, la difficulté de prendre RDV, des plates-formes téléphoniques apportant une réponse parfois peu précise et peu satisfaisante, renvoyant vers d'autres services... peuvent décourager les usagers.

Cette année, au vu de l'activité importante et de la dégradation de certaines situations, une priorité a été donnée aux situations dites urgentes au détriment des autres accompagnements. Notamment les demandes de mutation, non urgente, ont été reportées à 2024.

6. Pension de Famille

a. Intervention sociale

Comme précédemment, l'accompagnement social et la coordination des parcours de soin occupent l'essentiel du temps d'intervention. Le volet santé s'est accru en raison de la dégradation de la situation des anciens résidents et de l'état de santé de certains nouveaux. L'avancée en âge des résidents accentue progressivement cette dynamique. Malgré les tentatives d'intervention du DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination), les situations se complexifient et nécessitent une attention accrue. Par ailleurs, la mise en place d'une HAD (Hospitalisation à Domicile) a pu soulager l'équipe.

Cette année, l'accent a été mis sur le vivre ensemble. La rédaction d'une charte de la pension de famille a été réalisée avec la participation de l'ensemble des résidents, l'objectif est de valoriser un peu plus le vivre ensemble et la tolérance. En effet, depuis l'ouverture de la pension, il y a huit ans, nous observons la formation de clans entre certains résidents. Ces derniers, peuvent parfois mettre à mal la dynamique du collectif.

Un logement étoile (T1) a été mis à disposition par un bailleur social, à proximité immédiate de la pension de famille. Ceci permet de proposer un appartement, relevant de la pension de famille, à un résident souhaitant s'essayer à une vie avec une partie de collectivité moins importante. Le résident relève toujours de la pension de famille. Ainsi son suivi social y est toujours assuré et il peut continuer à participer aux diverses activités proposées par celle-ci.

b. Activités

En 2023, plusieurs projets ont pu voir le jour avec le soutien des bénévoles.

- Le café lecture
- L'atelier jeux de société.
- Le calendrier de la pension de famille
- Un projet sur la seconde guerre mondiale
- La participation au ramassage des déchets dans le cadre de la semaine Européenne de réduction des déchets

Ces ateliers persistent dans le temps et sont vécus comme importants par les résidents qui se saisissent des propositions et s'investissent dans leurs réalisations. Parallèlement, des activités sont proposées chaque mois aussi bien au sein de la pension qu'à l'extérieur.

Durant le premier semestre 2023, il a été fait appel à la MJC de la Guérinière pour la mise en place de séances de sport adapté. Le collectif était demandeur, en effet, les problématiques de mobilité et de santé peuvent limiter l'accès aux activités sportives de certains résidents. L'activité a mobilisé cinq résidents, une heure était dédiée chaque jeudi après-midi. Malheureusement, l'activité n'a pu être maintenue suite à la fin de contrat de l'animatrice.

L'été et ses temps fort ; visite de la Tanière, tour en calèche, rosalie, naturospace, balade à la plage, bateau électrique, mini-golf, cirque, pêche etc. Les activités d'été sont principalement en extérieur, elles sont sélectionnées par les résidents.

Enfin, le séjour annuel proposé aux résidents leur a permis de visiter le Nord de la France et la Belgique. Ainsi, au cours d'un séjour de 3 nuits à Lille avec 7 résidents, il a été possible de visiter le centre de Lille, Bruges (ville et exposition Salvador Dali) et Bruxelles (ville, centre belge de la Bande-dessinée, Manneken-Pis, galerie royale, grande place, etc.)

Cette année le contact a été repris avec nos voisins de l'EHPAD de la Girandière et de la Charité. Une fête des voisins a été organisée avec la venue d'un groupe de Jazz Manouche, ainsi que deux concours de pétanque.

En octobre s'est déroulée la semaine des pensions de famille et la maison relais y a participé comme les années précédentes. Néanmoins, cette année, il a été décidé de concentrer les efforts sur la seule journée porte ouverte qui, de ce fait, a été un grand succès. Cette réussite s'explique autant par le nombre important de visites enregistrées ce jour-là que par la forte participation des résidents qui ont confectionné les pâtisseries offertes à l'occasion et qui ont accompagné les visiteurs en devenant guides-conférenciers pour la journée.

7. Accompagnement non financé

Si sur les 119 familles logées dans le diffus, 86 familles ont bénéficié d'un accompagnement financé. 29 locataires ont sollicité les salariées de façon occasionnelle ou régulière pour la résolution de difficultés administratives et budgétaires ponctuelles, des questions de santé, une orientation et coordination avec les partenaires, un besoin de se rassurer, des difficultés dans le logement... Représentant l'équivalent d'un mois d'un équivalent temps plein.

Tous les mois, un point est fait avec les gestionnaires des logements pour alerter sur des situations particulières et éviter des risques d'impayés ou des troubles de voisinage. Les salariées participent régulièrement à un temps d'échange avec les responsables d'accompagnement pour échanger sur des situations. Les CESF apportent également un soutien technique aux bénévoles accompagnants. Des échanges réguliers ont lieu entre les salariés, les bénévoles et les locataires pour faciliter l'accompagnement.

8. Accompagnement bénévole

L'accompagnement des locataires du diffus par les bénévoles est un accompagnement individuel auquel participent également les bénévoles bricoleurs. Cet accompagnement représente 5 099H soit 3.17 équivalents temps plein. 40 bénévoles accompagnants sont répartis en trois groupes. Ce sont 11 réunions de groupe, 14 réunions de coordination et 2 réunions de grand groupe (tous les bénévoles et salariés) qui se sont tenues en 2023. La réunion de grand groupe de février avait traité l'accueil de personnes déplacées d'Ukraine et celle d'Octobre était dédiée à la santé. Afin de soutenir les bénévoles dans leur accompagnement de proximité, la proposition de participer à des analyses de pratiques s'est poursuivie en 2023. Cela représente 12 séances sur l'année.
La mise en place de commission sociale à partir du mois de juin, aura été un fait marquant de l'année ; associant les animateurs de l'accompagnement, un bénévole bricoleur, un responsable de la captation des logements, la directrice et les CESF. Cette commission s'est tenue à 3 reprises. Ces réunions ont permis, non seulement, de bien partager l'information sur les situations délicates, permettant d'y apporter dans la mesure du possible des réponses adaptées mais aussi d'améliorer la communication entre bénévoles aux missions distinctes et salariées.

Au sein de la Pension de Famille c'est un accompagnement collectif qui est réalisé par les bénévoles.

a. Santé :

En 2023, le groupe santé s'est étoffé d'une 7ème bénévole. Durant l'année, il y a eu 8 réunions en présentiel et des réunions à distance avec la Fédération.

➔ Constat est fait par le Groupe Santé que l'ensemble des bénévoles et salariés se mobilisent tous pour que les personnes accompagnées par HH 14 soient sensibilisées à leur santé. De nombreuses propositions leur sont faites… Comme celles du groupe loisir, le projet Sport Santé…

« La Santé, parlons en »… : Ce qui était vu comme impossible à aborder il y a quelques années, ne l'est désormais plus… C'est une belle satisfaction à saluer.

Conformément aux projets annoncés lors de l'AG 2022, *l'année fut « intense »… le groupe santé a travaillé sur :*

1° la finalisation du document « MON AIDE MEMOIRE » : **un « outil »** pour la vie de tous les jours, proposé aux personnes accompagnées par l'intermédiaire de leur accompagnant. Celui-ci s'intègre dans le livret du locataire et a été présenté lors de la journée du 19-10-2023.

Cette journée, intitulée « Santé et Vie quotidienne », a été un temps fort pour le groupe santé : **Très appréciée** par tous les participants et par les intervenants, elle s'est déroulée dans un 1er temps par la **présentation des personnes logées** par HH Calvados par notre directrice puis les membres du pôle accompagnement et de l'équipe santé de la Fédération ont présenté **leurs rôles, missions et les outils à disposition des bénévoles**. Le groupe santé a ensuite présenté **ses 2 documents : le guide santé** élaboré en 2022 **et « mon aide-mémoire »** nouvellement créé et remis ce jour.

Cet aide-mémoire est accompagné d'une fiche complémentaire, qui a été réalisée en partenariat avec l'équipe santé de la Fédération. Elle permet de mieux cerner ce que sont **les directives**

anticipées, la personne de confiance et le don d'organes. Un atelier animé par la Fédération a également fait ressortir les besoins et expériences de l'association sur l'accompagnement des personnes touchées par les addictions. Des pistes de solutions ont été proposées. Certaines se réaliseront en 2024. La journée s'est terminée par la présentation par le Dr Le Coutour des dispositifs d'accès aux soins des personnes en situation de précarité à Caen.

2° La mise en place d'une activité de Bien-Etre grâce à la proposition d'une infirmière libérale, spécialisée en soins énergétiques.
Les séances ont été proposées depuis juin 2023. Il y en a eu 7 en 6 mois. Ces séances gratuites sont un moment de détente et d'écoute. Pour les personnes qui sont venues, leur demande a porté sur **la gestion de l'angoisse, les problèmes de sommeil et les problèmes d'addictions** pour les accompagner (alcool et tabac) en parallèle d'un suivi par leur médecin et aussi les problèmes alimentaires.

3° Le projet de formations pour les bénévoles : une formation premiers secours en santé mentale et une formation sur les addictions.

4° Le projet d'une action sur le thème des addictions qui sera co-construit avec les locataires/résidents et accompagnants, en partenariat avec la Fédération et l'association Pas de côté.

D'autre part, l'équipe santé de la fédération HH a mis en place le dispositif de « facilitateur santé » qui s'adresse à toutes les associations d'HH. L'objectif est de pouvoir relayer aux bénévoles les différentes propositions de la FD et d'autres partenaires (formations, webinaires, projet pilote…). Deux bénévoles assureront le lien au niveau de la santé avec la FD et HH 14.

Projets pour 2024 :

- En lien avec le Responsable ressources humaines bénévoles et par l'intermédiaire de l'école du mouvement d'HH, la formation Premier Secours en Santé Mentale (PSSM) sera proposée à l'ensemble des bénévoles en mai 2024, la formation aux addictions en septembre et novembre.
- Mise à jour du guide santé et une évaluation de l'utilisation du guide santé et de l'aide-mémoire.
- Le projet avec l'association Pas de Côté devrait démarrer au 2ème semestre 2024
- Les séances de Bien-être seront bien évidemment reconduites.

b. Loisirs :

➔ **Ateliers numériques**

Suite à la réorganisation proposée par l'équipe numérique et un travail collaboratif avec Unis Cité afin de répondre au mieux aux besoins de nos locataires, 3 axes ont été déterminés pour susciter l'intérêt :

- Formation à domicile pour les locataires
- Prêt de matériel smartphone ou ordinateur portable
- Permanence numérique dans nos locaux pour des besoins ponctuels ouverts à tous : locataires et bénévoles

Les Locataires

Au 1er semestre 2023, 8 nouveaux locataires se sont inscrits pour des formations à domicile et 4 qui avaient démarré en novembre 2022 ont poursuivis au 1er semestre 2023, donc 12 locataires ont pu bénéficier des formations numériques proposées par des binômes de jeunes en civique de l'association Unis Cité.

Au second semestre 2023, à partir de novembre, 8 personnes inscrites dont 2 avaient déjà bénéficié des formations au 1er semestre 2023.

Les attentes sont différentes suivant l'âge des locataires, certains ont besoin de s'approprier les outils informatiques pour un retour vers l'emploi, d'autres pour utiliser les réseaux sociaux ou les outils de communication afin d'échanger avec leurs proches et d'autres la formation est pour eux un prétexte à l'échange pour rompre l'isolement.

Dans le cadre des formations, 5 ordinateurs ont été prêtés (sous couvert d'une convention de prêt) et ainsi que 5 smartphones.

Maison Relais

En 2023, un binôme de service civique Unis Cité est également intervenu à la Maison Relais, 5 personnes étaient inscrites pour participer aux 2 rendez-vous.

Formation des bénévoles HH14

5 bénévoles ont pu également bénéficier de cours individualisés à la Maison des associations.

La permanence numérique a eu du mal à trouver son public en 2023, (2 mois au 1ersemestre et 1 mois fin 2023), mais en persévérant et en communiquant la fréquentation est meilleure en 2024.

➔ **Sorties culturelles**

Les sorties aux spectacles se sont poursuivies avec environ une dizaine de locataires participants dans les quatre plus importantes salles de spectacle de la ville pour y découvrir qui, une pièce de théâtre, qui un concert ou un opéra

Le théâtre de Caen et le conservatoire ont reconduits leurs propositions, ce qui se sera traduit par **47** billets délivrés à des locataires pour **34** représentations : concerts classique et jazz, théâtre, danse ...
À noter que quelques locataires y participent très régulièrement.

À chaque soirée, un bénévole accompagne les locataires, ce qui permet un échange à l'issue du spectacle. 3 spectacles au Zénith ont réuni des locataires.
Des visites de la bibliothèque Alexis de Tocqueville ont réuni 3 locataires.

➔ **Jardin partagé**

Le bénévole qui a repris l'accompagnement du jardin partagé, y organise des réunions régulières avec les jardiniers de manière à mieux conduire leur présence au jardin.

➔ **Autres activités**

Pêche et bowling étaient également à l'agenda, cependant les inscrits n'étaient pas toujours au rendez-vous, sans pour autant décourager le bénévole accompagnant.

➔ Activités estivales

Le samedi 6 mai 2023, sortie à Ouistreham

Participants : 8 locataires, 8 bénévoles (covoiturage, traduction en ukrainien, apport des éléments de compréhension de l'histoire des sites).

Au programme : une visite commentée de l'église paroissiale et de la grange aux dîmes, d'une promenade sur la côte de Riva-Bella : du côté du port et des bords du canal jusqu'à la Pointe du Siège, du marché aux poissons, du bord de mer jusqu'aux villas de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Chacun avait préparé une spécialité culinaire qui permit un échange interculturel.

Le mercredi 5 juillet 2023, visite du Château et des Jardins de Boutemont - Ouilly -Le-Vicomte

Participants : 5 locataires, 2 bénévoles (covoiturage, commentaires).

Au programme : sur la route de Caen à Beuvron-en-Auge, visites de sites marquants du Pays d'Auge : la Chapelle Saint Martin à Gerrots près de Beuvron en Auge (XIe siècle -XVIIe siècle) ; les maisons à pans de bois et torchis, les bardeaux de Beuvron-en-Auge, village qui a obtenu le label des « Plus Beaux Villages de France ». A Ouilly-Le-Vicomte, visite du château de Boutemont, chargé d'histoire : de l'an mille à nos jours, flânerie dans les jardins du château (Motte féodale, topiaires, …).

Le mercredi 11 octobre, visite de Falaise

Participants : 2 locataires, 2 bénévoles (covoiturage, commentaires)

Au programme : La visite commentée de la ville de Falaise : une église romane/gothique Saint-Gervais-Saint-Protais, le château, le Musée Mémorial des civils dans la guerre.

La sortie au Zoo de Cerza aura rassemblé 8 locataires pour une belle promenade d'une journée où émerveillement et convivialité étaient au rendez-vous malgré un temps maussade.

➔ Les temps de convivialité

Le 22 janvier la galette des rois a rassemblé les locataires et résidents. En mars, un goûter pour les locataires ukrainiens nouvellement arrivés leur aura permis de faire connaissance : ce fut un temps d'échange chaleureux et très émouvant.

Le 22 juin, le traditionnel goûter au jardin, sous le soleil a rassemblé **19** locataires et **20** bénévoles et salariées.

Enfin le goûter de Noël. : cette année, il avait été décidé d'offrir à tous les locataires un panier gourmand. Si celui-ci a été très apprécié des locataires, l'organisation et la logistique ont été très lourdes à porter par les bénévoles en charge de cette action. La prestation d'un artiste magicien, qui était déjà intervenu dans le cadre de l'heure solidaire, a enthousiasmé petits et grands ; puis une chorale éphémère associant locataires et bénévoles a réussi à faire chanter toute l'assemblée ; plus de 40 locataires et **25** bénévoles.

➔ Perspectives 2024

Durant cette année 2023, le groupe loisirs a conduit une réflexion sur ses objectifs et son organisation. Constatant d'une part que les propositions étaient essentiellement descendantes, et chronophages en termes d'organisation, et d'autre part qu'il conviendrait de construire les propositions en collaborations plus étroites avec les locataires et résidents, contribuant ainsi au développement de leur pouvoir d'agir, il a été décidé de s'adjoindre la collaboration de 2 services civiques sur 8 mois. Les profils de postes ont été rédigés et les entretiens ont eu lieu en décembre pour un démarrage en janvier.

IV. VIE ASSOCIATIVE, BENEVOLAT

1. Les salariés

a. Organisation 2023

Au 31 décembre 2023, l'équipe salariée est composée d'une directrice, de 5 travailleuses sociales et deux assistantes administratives à temps partiel.

- ➔ Au siège, l'équipe est composée de trois salariées, dont deux Conseillères en Economie Sociale Familiale, équivalent de 2 ETP. Une intervient sur le dispositif pérenne et une accompagne les sous-locations (IML, COT). La troisième salariée, intervenante sociale, accompagne le dispositif dédié au déplacés Ukrainiens. Une alternante en communication a été recrutée pour un an et vient en soutien du pôle communication et ressources financières.
- ➔ La Pension de Famille en 2023 a fonctionné avec l'intervention de 2 en ETP : une responsable et une responsable adjointe.

En 2023, deux stagiaires ont été accueillis, une première sur un stage de moniteur éducateur au sein de la Pension de Famille et un second sur un stage de Conseiller en Economie Sociale Familiale auprès des salariés du diffus.

b. Perspectives pour 2024

Afin de poursuivre le soutien au développement de l'association, le Conseil d'administration a validé la création d'un nouveau poste de travailleur social pour le diffus avec une mise en place dès janvier 2024. Deux jeunes en services civiques ont également rejoint l'équipe. Ils ont pour mission de soutenir l'animation de la Pension de Famille et le groupe loisirs pour le diffus. Un nouveau mécénat de compétences rejoindra l'association au 1er avril 2024.

2. Actions des groupes de bénévoles

a. Ressources humaines bénévoles

1/ MOUVEMENTS BÉNÉVOLES EN 2023

A - Candidatures

Le nombre de candidats est en forte hausse par rapport à l'année précédente : 48 en 2023 vs 30 en 2022
L'une des explications est l'appel pour accompagner les réfugiés ukrainiens (11 accompagnants)

NOMBRE DE CANDIDATS PAR ANNÉE

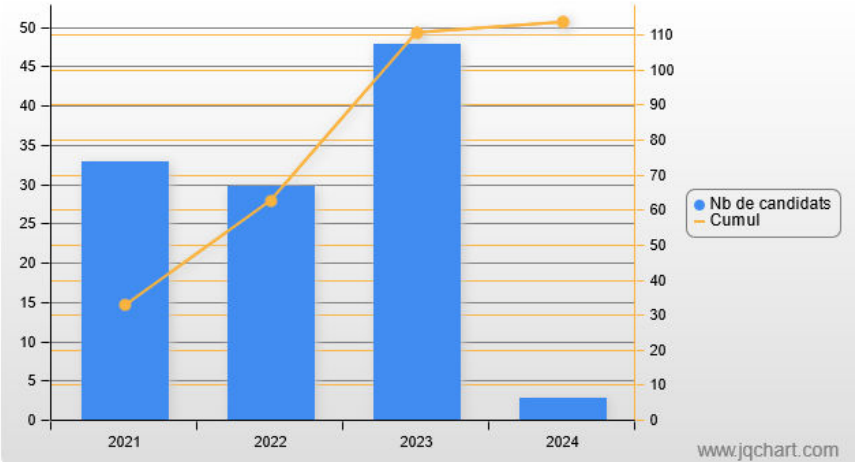

Les candidatures proviennent de plusieurs sources, sites internet de bénévolat, cooptation, événement tel que le forum des associations.
Le forum des associations de début septembre a donné lieu à deux réunions de suivi avec la présence de quatre personnes s'étant fait connaitre (sur 16 contacts) et quatre candidatures ayant abouties à un engagement bénévole
La durée moyenne de la candidature avant l'engagement est de 52 jours, bien inférieure à celle notée l'année précédente.

B – Rencontres avec les candidats

Tout candidat déclaré fait l'objet d'un premier entretien avec une personne de l'équipe RHB. En 2023, a été privilégié d'envoyer la personne vers un seul des pôles si elle est sensible à un type de mission. Ensuite, si le candidat reste motivé pour intégrer HH14, la mission est définie en concertation.
L'avantage est que le temps de décision est plus court (cf. ci-dessus), l'inconvénient est la nécessité pour le nouveau bénévole de faire la formation d'intégration d'une demi-journée, étape importante pour mieux comprendre le mouvement dans sa dimension nationale et locale.

C – Candidatures transformées en actifs

48 candidatures enregistrées se sont conclues par 35 engagements bénévoles (vs 30 et 10 en 2022)
Les raisons principales de l'abandon (13) sont la crainte de la personne à pouvoir consacrer régulièrement du temps bien qu'il soit précisé à chaque fois que l'association s'adapte à la disponibilité du bénévole sans exiger de temps minimum.

Les nouveaux actifs sont arrivés vers l'association par cooptation (15), par contact durant un événement (7) (forum des asso, heure solidaire, un autre marché…), suite à la campagne dans les médias pour l'accueil de réfugiés ukrainiens (7) ou via internet (3) (sites de bénévolat), les autres étant des sympathisants.

➔ **Profil professionnel des nouveaux bénévoles :**

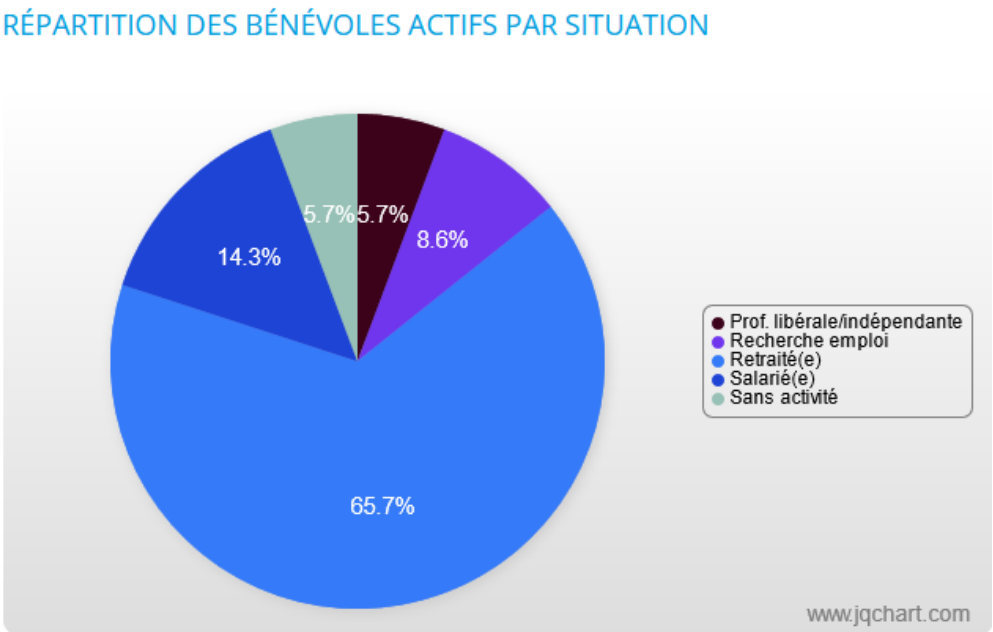

Les missions confiées aux nouveaux bénévoles s'exercent au sein de la communication (2) de l'immobilier (8), de l'accompagnement (18), 1 sur les RH et 1 comme administrateur.

D – Départ de bénévoles

12 bénévoles ont mis fin à leur mission (7 en 2022 et 20 en 2021)
Les raisons en sont par tiers des déménagements, des soucis de santé et des motifs personnels.

Chaque départ a donné lieu à un entretien a minima téléphonique notamment pour remercier ces bénévoles pour leur action et les heurs données.

En fin d'année 2023, le nombre de bénévoles engagés et actifs est de 102 (vs 78 en 2022).

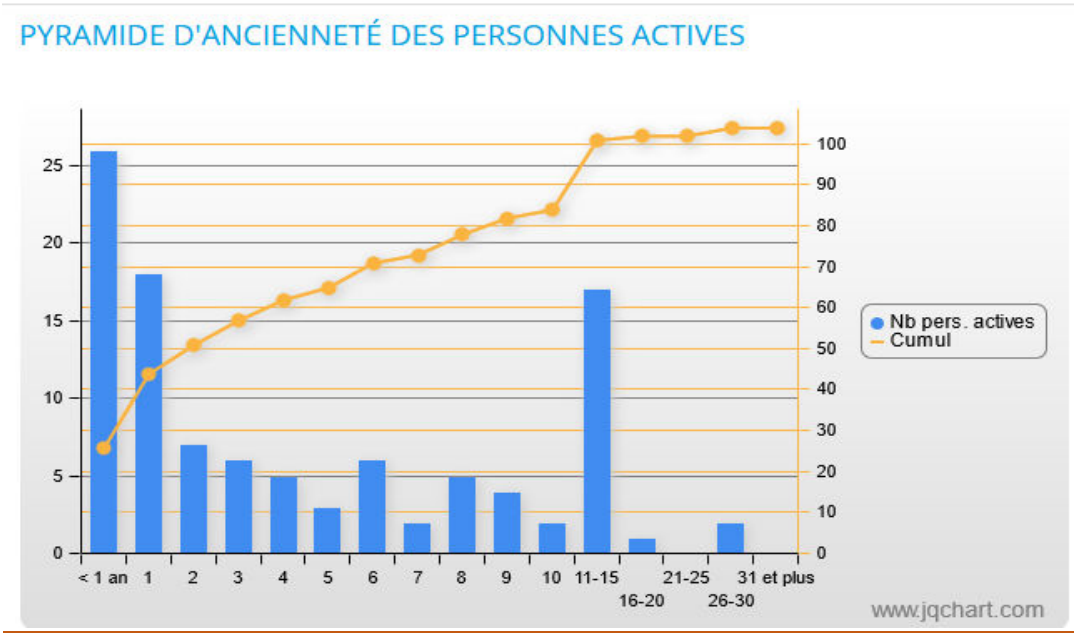

2/ FORMATION DES BÉNÉVOLES EN 2023

Afin d'aller vers les bénévoles en leur proposant des formations proches de leur site d'attache, le principe d'une mutualisation régionale de formations de l'Ecole du Mouvement dans le domaine de l'accompagnement - M02, M03 et module interculturalité - avait été reconduit pour 2023, les sessions devant se tenir à Caen.
La formation reste une préoccupation et la sensibilisation des bénévoles à cette dimension doit être constante (d'autant que le taux de renouvellement est fort)

En 2023, 28 bénévoles ont participé à au moins une formation (23 sessions de formation), essentiellement en accueil intégration, en formation numérique au portail HH ou à des logiciels spécifiques, à l'interculturalité.

Une sensibilisation des bénévoles à l'intérêt de la formation à la fois par les apports théoriques et par les échanges entre participants de diverses régions semblent porter ses fruits. Une certaine dynamique réapparait qui se confirmera en 2024.

3/ FIDÉLISATION DES BÉNÉVOLES / VIE ASSOCIATIVE ET DÉVELOPPEMENT DU VIVRE ENSEMBLE EN 2023

A - Suivi des bénévoles actifs, rencontres de départ

Des entretiens téléphoniques ou en présentiel ont systématiquement eu lieu pour les départs de bénévoles.
Un contact téléphonique systématique avec chacun des bénévoles afin de faire le point sur leur bien-être dans l'association et examiner avec eux d'éventuelles évolutions de missions si le bénévole le souhaitait n'a pu être mené à bien en totalité faute de temps.
La saisie exhaustive des heures de bénévolat a demandé comme chaque année beaucoup d'énergie, plusieurs relances ayant été nécessaires auprès des bénévoles pour obtenir un taux de réponse satisfaisant.

Le temps de bénévolat en 2023 a représenté 7 équivalents temps plein (6 en 2022).
Parfois la multiplicité des missions pour une même personne complexifie le suivi des temps et par ailleurs dans quelques cas cela montre la distance de bénévoles par rapport à l'association (et ses outils).
Les messageries (adresse @habitat-humanisme.org) sont parfois peu utilisées voir jamais lues ce qui conduit à tenir des listes parallèles avec des adresses de messagerie personnelles.

B - Vie associative : une reprise de la vie entre bénévoles

2023 a vu de nombreuses occasions pour les bénévoles de se rencontrer, que ce soit avec les locataires (gouter de noël, gouter au jardin partagé), réunions de grand groupe et pique-nique partagé mensuel.
À noter également la participation des salariés qui a permis de multiplier les contacts bénévoles/salariés dans un cadre convivial.

4/ RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS HH NORMANDES ET LA FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME

A - Relations régionales

Les formations organisées sur Caen sont systématiquement ouvertes au niveau national et des bénévoles des associations voisines (notamment la Manche) y ont souvent participé. D'autres contacts ont eu lieu sur des sujets du pôle immobilier.

B - Relations avec la Fédération

- Le vice-président à l'immobilier représente l'association au Conseil de Surveillance de la Fédération ;
- La RH-B a participé aux rencontres demandées ou animées par la Fédération comme suit :
    - Préparation nationale des RH-B pour l'Heure Solidaire en Visio ;
    - Réunion « Chorum : mise à jour et évolutions souhaitées » par Teams ;
    - Réunion régionale avec la fédération et l'école du mouvement en juin à Caen.
- La rencontre nationale des RHB à Paris n'a pu se tenir en raison des mouvements sociaux.

5/ RELATIONS EXTÉRIEURES

- Auprès de 2 associations actrices de la promotion du bénévolat : France Bénévolat et Tous Bénévoles : gestion des offres de bénévolat ;
- Communication avec des entreprises, des municipalités, des acteurs de l'ESS, des particuliers lors de manifestations de notoriété.

V. ACTIONS DE COMMUNICATION

8 bénévoles participent activement aux réunions et activités, 1 étudiante alternante en communication soutient le groupe. 3 bénévoles photographes et 3 autres personnes participent ponctuellement à l'organisation d'évènements. 1 bénévole, représentante du pôle accompagnement, est invitée permanente aux réunions.
Les missions du pôle communication/ressources-financières sont de développer la notoriété de l'association, de travailler sur les sources de financement pour développer l'investissement et le fonctionnement et de soutenir l'animation de la vie associative.
Depuis le 01/07/2022, le pôle communication fonctionne sans responsable. Le pôle a été réorganisé et les tâches réparties entre ses membres.

1. Développement réseaux / partenariats en 2023

➔ **Mars :**
. Participation à la **7ème conférence régionale de l'Economie Sociale et Solidaire**
. Participation à la **« Journée Bénévole à Caen »** organisée par la Mairie

➔ **Avril :**
. Participation à la **Journée d'échange du Pôle Communication et Ressources Financières de la** Fédération
. Participation à **l'AG de la CRESS** (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Normandie) via un pouvoir

➔ **Septembre** :
. Depuis 09/2021 Habitat et Humanisme Calvados est membre du **Conseil de la Vie Associative (CVA)**, présidé par Sophie Simonet, maire-adjointe en charge de la vie associative. Objectif : favoriser et développer le dialogue entre les associations elles-mêmes et entre la Ville et les associations

➔ **Décembre** :
. Signature d'une convention solidaire avec **EDF** (5 associations Habitat & Humanisme Normandie) dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes logées en luttant contre la précarité énergétique

2. Développement du mécénat et augmentation du montant des dons

➔ Avril 2023 :

Mécénat de l'Agence Schneider sur une étude de faisabilité pour l'un de nos projets
Mécénat d'Ikea pour l'ameublement des logements Ukraine

➔ Juin 2023 :

Mécénat d'ADEO à destination des travaux et de l'aménagement des logements du dispositif Ukraine.

➔ Juillet 2023 :

Don de Vassard OMB de 3 966€. En soutien à l'achat de mobilier pour les nouvelles salariées.

➔ Décembre 2023 :

. Chorale Arioso : concert de Noël au profit d'HH Calvados. Les dons d'un montant de 2 500 € sont affectés au financement des activités culturelles et de loisirs des bénéficiaires
. Mary Frip, friperie solidaire à Caen, a effectué pour la neuvième année consécutive, un don de 5 000€

La signature d'une convention d'achat solidaire avec Leroy Merlin Mondeville nous a permis de bénéficier d'un don manuel de 1120€

Année universitaire 2023/2024 : collaboration avec Sylvie Cieply, bénévole HH14 et professeure à l'IAE Caen (Ecole universitaire de Management), et des étudiants sur le thème de la promotion du développement de l'épargne solidaire auprès du public et en particulier des jeunes

Printemps et fin d'année : participation à **l'appel à don** centralisé par la fédération

➔ Dons en argent année 2023

Enregistrement de 90 582 **€ de dons en argent** qui se composent comme suit :
Dons manuels : 40 435 € dont 1 520 € de cotisations (76 adhérents)
Dons d'actions : 6 150€
Dons en nature : 480 €
Dons issus du mécénat : 11 437 €
Abandon de frais par les bénévoles : 32 080 €

➔ Opérations liées à l'accueil aux personnes déplacées d'Ukraine

. Soutien financier de la Fédération : 7 000 €
. Sollicitation de partenariats pour l'équipement des logements : Leroy Merlin, Ikea, Maryfrip, Coop 5 pour 100, etc.

3. Opérations de communication en 2023

➔ **Janvier :**

. Vœux/galette

➔ **Mars :**

. Evènement **« Bénévole à Caen »** ; 3 contacts ont été établis

➔ **Mai :**

. 6ème **vide-greniers** organisé par et pour HH14 ; résultat net 1 535 €
. « Carnet de voyageurs », projet réalisé avec des personnes logées **:** présentation au salon du livre « Epoque »

➔ **Juin :**

. Goûter dans les jardins partagés
. Arrondi en caisse chez **Truffaut**

➔ **Septembre :**

. Tenue d'un stand à **« Place aux Assos »** ; 13 contacts sont recueillis

➔ **Octobre :**

. Participation à **la Journée Mondiale du Refus de la Misère** initiée par ATD Quart Monde, aux côtés d'autres association de solidarité
. Participation à l'évènement **« Contre le cancer J'V »** sous forme d'une marche dans la vallée de l'Odon
. Tenue d'un stand d'information à la **journée nationale des « Pensions de famille »**

➔ **Novembre :**

. Participation à la **semaine européenne de la réduction des déchets** sous forme d'un ramassage de détritus dans la forêt d'Ifs

➔ **Décembre :**

. Participation à **« Un Autre Marché »,** 10 contacts ont été recueillis
. « Fragments d'exil » : lecture théâtralisée par « Les Voix des Livres »

Parutions dans la presse locale :

Moyens de communication interne et externe utilisés en 2023

. Publication d'une **lettre d'information** (n° 50) sur le sujet des publics logés et accompagnés par HH Calvados.
. Envoi des **brèves** en février, juin et octobre.
. Mise à jour régulière du **site internet, des activités sur le portail, LinkedIn et de la page Facebook** de HH Calvados. Les activités, actions et évènements y sont relayés.

Opérations de communication nationales en 2023

➔ **Novembre** :

Cinquième participation d'H&H Calvados à l'évènement **« Heure Solidaire »**, événement créé en 2018 et qui a pour but d'augmenter la visibilité et la notoriété d'HH et de capter de nouveaux bénévoles.

. Après-midi conviviale avec le CIE Mister Alambic et éco-collecte chez Leroy Merlin un samedi

. Organisation d'une **éco-collecte chez LEROY MERLIN** à Mondeville

Projets d'opérations de communication 2023

. Vœux/galette en janvier

. 30 ans de l'association en mars

. Projection d'un **reportage France 3** en avril

. Inauguration d'une rénovation éco-responsable d'un bâtiment rue Leroy à Caen

. Pique-nique dans les jardins partagés en juin en présence de mécènes

. Participation à **« Place aux Assos »** en septembre

. Participation à **l'Heure Solidaire** 2024 en octobre

. Participation à la **Journée mondiale du refus de la misère** le 17/10

. Participation en octobre à la **semaine de la finance solidaire**

. Organisation en novembre d'un **Loto**, salle de l'Orée du Bois à Cormelles-le-Royal

. Participation à **Un Autre Marché** en décembre

HABITAT ET HUMANISME CALVADOS

ÉVOLUTION DES DONS ET DES ADHÉRENTS

	2021	2022	**2023**
Nombre d'adhérents	68	75	**102**
Nombre de dons	221	231	**322**
Montant total des dons et cotisations	72 113 €	83 835 €	**150 582 €**

Le montant total des dons se décompose en :

	2021	2022	**2023**
Dons manuels et cotisations	52 073 €	59 324 €	40 915 €
Mécénat	6 270 €	3 694 €	71 437 €
Mécénat de compétence		non décompté	
Abandon de frais (bénévoles)	10 045 €	17 241 €	32 080 €
Don d'actions de la Foncière		3 725 €	6 150 €

En 2023, les ressources financières issues des donateurs, mécènes

et cotisants pour le fonctionnement de l'association ont été de :

112 352 €

VI. PARTENARIAT

1. SOUTIENS EXCEPTIONNELS

a. Subvention CAF :

En 2022, la CAF a soutenu l'association au travers du versement d'une subvention de fonctionnement de 4 000€ pour l'analyse des pratiques à destination des bénévoles accompagnants et des salariés.

b. Fondation de France

L'association a répondu à un appel et a obtenu un financement de 10 000€ de la Fondation de France pour le projet de la Maison intergénérationnelle.

c. ADEO

Le groupe ADEO dont Leroy Merlin a fait partie a décidé la mise en place d'un fonds de financement spécifique pour **soutenir les structures d'accueil et d'hébergement des déplacés ukrainiens sous protection temporaire.** Les types de projets cofinancés ont été des travaux d'habilitation de logements permettant l'accueil de déplacés : gros œuvre, second œuvre, remise en état, aménagement, et en complément si besoin, ameublement et équipement.
Le mouvement Habitat et Humanisme entretient depuis plusieurs années des liens privilégiés avec le groupe Leroy Merlin. La Fédération a informé les associations locales début 2023 du soutien financier possible. Habitat et Humanisme a ainsi pu bénéficier du soutien d'Adeo via Leroy Merlin.

d. Autres soutiens exceptionnels :

Depuis 2018, un fonds de solidarité sous forme d'avance remboursable a été créé par H&H, pour apporter un soutien ponctuel aux locataires en difficultés ou soutenir un projet quand le droit commun ne pouvait pas être sollicité (hors dettes). Ainsi, quatorze locataires ont pu en bénéficier en 2023. (10 en 2022, 12 en 2021, 10 en 2020, 6 en 2019). Ces avances remboursables représentent un total de 1511 euros. Au 1er janvier 2024, 400 euros étaient déjà remboursés. Les plans de remboursement se poursuivent en 2024.